

DEC150827DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Fabrice Arduin, directeur de l'unité UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans dont le directeur est Claude Roy ;

**Vu** la décision DEC133305INSU en date du 21 janvier 2014 portant nomination de M. Christophe Messenger aux fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée ;

**Vu** la décision DEC143229INSU du 26 janvier 2015 portant nomination de M. Fabrice Arduin aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans (LPO) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Fabrice Arduin, directeur de l'unité mixte de recherche UMR6523, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice Arduin, délégation de signature est donnée à M. Guillaume Roulet, maître de conférences des universités de classe normale, M. Thierry Terre-Terrillon, ingénieur d'études, M. Christophe Maes, chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe et Mme Françoise Cudennec, technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 05 mars 2015

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014